



L'art de l'accueil depuis 1892

**Conformément aux exigences de ses statuts, GastroVaud, association vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, met au concours la fonction de**

## **Président-e (80% à 100%)**

### **Exigences :**

- Le-la candidat-e doit être un-e professionnel-e exploitant ou ayant exploité un établissement à titre d'activité principale. A ce titre, une affiliation aux assurances sociales Gastrosocial, ainsi qu'à la Caisse d'allocations familiales de GastroVaud est exigée. Un-e candidat-e qui ne remplirait pas ces conditions pourrait toutefois être proposé-e au vote de l'Assemblée des délégués, sur préavis du Comité cantonal. Dans ce cas, une majorité de deux tiers des délégués présents à l'Assemblée sera préalablement requise, afin de l'autoriser à présenter sa candidature, lors de sa première élection.
- Conformément aux statuts de GastroVaud, il-elle ne sera pas âgé-e de plus de 62 ans au moment de son élection. La durée statutaire du mandat est de cinq ans, renouvelable trois fois.
- Il-elle devra incarner la vision de GastroVaud et de ses membres. Le-la futur-e Président-e devra soutenir et conduire les projets de sa structure, ses objectifs prioritaires et ses principes de fonctionnement. En outre, vis-à-vis des acteurs politiques et des membres de l'Association, il-elle devra remplir un devoir d'exemplarité et en aucun cas contredire les valeurs fondamentales de l'association.
- Une excellente connaissance de la gestion associative, des institutions patronales, politiques et économiques du Canton, de même qu'un réseau personnel de relations sont exigés.
- Disponibilité et flexibilité sont également requises pour la mission confiée. L'intensité et la fréquence de l'engagement, ainsi que la rémunération, seront à déterminer avec les organes dirigeants de l'association avant l'élection.
- Des compétences reconnues de conduite et de communication et des capacités à négocier et fédérer sont requises. Son style de gouvernance et sa personnalité sont adaptés à une structure associative.
- Une bonne compréhension de la langue allemande est souhaitée dans le cadre des contacts entretenus entre GastroVaud et GastroSuisse.

### **Postulations:**

Les dossiers de candidature sont à adresser d'ici au **31 mars 2025**, par mail à [emploi@gastrovaud.ch](mailto:emploi@gastrovaud.ch), accompagnés des documents suivants: CV, copies de certificats, extraits de l'OP et du casier judiciaire, et attestation de paiement des assurances sociales. Le 7 avril, les candidats-es répondant aux exigences seront en outre appelés-ées à exposer leur vision stratégique et leurs motivations devant le Comité cantonal, chargé de formuler un préavis en vue de l'élection par l'Assemblée des Délégués du 30 avril 2025.

**Date d'entrée en fonction: 1<sup>er</sup> juillet 2025.**

### **Renseignements :**

Pour toute information complémentaire : Olivier Duvoisin, Directeur, 021 721 07 05, [olivier.duvoisin@gastrovaud.ch](mailto:olivier.duvoisin@gastrovaud.ch), [www.gastrovaud.ch](http://www.gastrovaud.ch)